



HAL
open science

Sur quatre "néologismes" de Galiani

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Sur quatre "néologismes" de Galiani. *FRACAS*, 2015, 17, pp.1-13. halshs-01158554

HAL Id: halshs-01158554

<https://shs.hal.science/halshs-01158554>

Submitted on 1 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRACAS

numéro 17

le 30 mai 2015

Groupe de recherche
sur la langue et la littérature françaises
du centre et d'ailleurs
(Tokyo)

contact : revuefracas2014@gmail.com

Sur quatre « néologismes » de Galiani

Takeshi MATSUMURA

Dans sa communication de 1972 sur « Les véritables *Dialogues* de Galiani¹ », Philip Koch a souligné le fait que dans la version autographe² des *Dialogues sur le commerce des blés*, Ferdinando Galiani a utilisé « au moins quatre néologismes très particuliers » (p. 196). Les mots qu'il cite sont le substantif *rabicaou* et les adjectifs *risqueux*, *scagieux* et *abitudinaire*. Philip Koch nous apprend qu'ils disparaissent dans la publication de 1770³, où ils sont remplacés respectivement par « lanterne sourde », « risquable », « scabreux, pénible, criard » et « esclave de l'habitude ». Son commentaire ne va pas plus loin. Chacun de ces mots mérite pourtant d'être examiné de plus près. C'est ce que je me propose de faire dans le présent article.

Commençons par le substantif *rabicaou*. Le mot apparaît dans le 5^e Dialogue. C'est le chevalier de Painmollet⁴ qui parle :

Ah Mons^r le P⁵. Ne vous y fiez pas. C'est la malice ordinaire du Marquis. Il a comçà des idees toutes neuves fort etranges, inouies par les quelles il surprend et

¹ Communication publiée dans *Convegno italo-francese sul tema : Ferdinando Galiani (Roma, 25-27 maggio 1972)*, Rome, Accademia nazionale dei Lincei, 1975, p. 185-200.

² Conservée dans le manuscrit f MS Fr 118 à la Houghton Library de l'Université Harvard (voir le catalogue : http://lms01.harvard.edu/F/NQ8LGQE4MB88UXVRC1MA42JJRUD2PJEFVTPRYNCVF4T6SCAUVI-25353?func=full-set-set&set_number=001301&set_entry=000009&format=999) et publiée dans Ferdinando Galiani, *Dialogue entre M. Marquis de Roquemaure, et Ms. le Chevalier Zanobi. The autograph manuscript of the Dialogues sur le commerce des bleds diplomatically edited with introduction, notes and appendices* by Philip Koch, Frankfurt am Main, Vittorio Klostermann, 1968 ; je désigne l'édition de Philip Koch par Dialogues¹K. Cette version peut être datée de 1769, car le manuscrit a été écrit avant le départ de l'abbé Galiani, le 25 juin 1769 ; voir l'article cité de Philip Koch, p. 189.

³ Je cite cette version d'après Ferdinando Galiani, *Dialogues sur le commerce des bleds, giusta l'editio princeps del 1770 con appendici illustrative di Fausto Nicolini*, Milan et Naples, Riccardo Ricciardi, 1959, que je désigne par Dialogues^N. Si je m'abstiens d'utiliser Ferdinando Galiani, *Dialogues sur le commerce des blés*, édition critique par Philip Stewart, Paris, Publications de la Société française d'étude du dix-huitième siècle, 2014 (= Dialogues^S), c'est que cette publication récente n'est pas impeccable ; on lira par exemple *seule* et non pas *feule* dans « L'exportation du sens commun est la feule qui me fâche » (Dialogues^S, p. 34 ; voir la p. 12 de l'édition de 1770 et Dialogues^N, p. 13 qui donnent *seule*) ; de même, *on* est à lire *un* dans « L'entrepreneur qui calcule au juste ce qu'on ouvrage a coûté [...] » (Dialogues^S, p. 59 ; voir la p. 44 de l'édition de 1770 et Dialogues^N, p. 43 qui donnent *un*) ; etc.

⁴ C'est l'interlocuteur français, qui incarne le marquis de Croismare et qui sera appelé le marquis de Roquemaure dans l'imprimé. L'interlocuteur italien qui était appelé le marquis Frangipane dans la 1^{re} version et qui deviendra le chevalier de Zanobi dans l'imprimé représente Galiani. Sur le changement des interlocuteurs qui intervient dans le dernier dialogue de la version manuscrite, voir l'article cité de Philip Koch, p. 187.

⁵ Le président est le 3^e interlocuteur. Il n'est désigné que par sa fonction dans la version de 1770, tandis qu'il était appelé Monsieur de Painbis dans la version autographe.

attaque son homme. Il a pour ainsi dire des rabicaux⁶ sous son manteau, il vous les flanque aux jeux, il vous éblouit, et pendant que vous êtes occupé à vous reconnoître il fait bien du chemin avance proposition sur proposition teoreme sur teoreme, et vous vous trouvez enveloppé. avant que de vous en être apperçû.
(Dialogues¹K, p. 121)

Dans la version imprimée de 1770, c'est le marquis de Roquemaure qui parle, en substituant au mot *rabicaux* le syntagme *lanterne sourde*⁷ :

Ah ! Monsieur le Président, ne vous y fiez pas. C'est la malice ordinaire du Chevalier ; il a comme cela des idées toutes neuves, fort étranges, inouïes, par lesquelles il surprend et attaque son homme ; il a pour ainsi dire des lanternes sourdes sous son manteau, il les découvre subitement, il vous les tourne aux yeux, il vous éblouit, et pendant que vous êtes occupé à vous reconnaître, il gagne bien du chemin, il avance proposition sur proposition, théorème sur théorème, et vous vous trouvez enveloppé avant que de vous en être apperçu. (DialoguesN, p. 101-102)

Le mot *rabicaux* qui disparaît dans la version de 1770 est-il un mot vraiment « inintelligible » comme le dit Philip Koch ? Certes la base de données Frantext ne le connaît pas. Il me semble pourtant que ce n'est pas une simple fantaisie verbale de Galiani mais plutôt qu'il s'agit d'une attestation précieuse du substantif *rabicaux* (ou *rabiqueaux*), dérivé du nom propre Charles Rabiqueau. En effet, le mot semble désigner une « lampe inventée par Charles Rabiqueau ». Ce terme est absent du *Trésor de la langue française*⁸ de Paul Imbs et de la *Base historique du vocabulaire français*⁹, mais le *Französisches Etymologisches Wörterbuch*¹⁰ de Walther von Wartburg a l'article *Rabiqueau* (t. 10, p. 11b). Notre occurrence est à ranger dans cet article, qui ne contient que le substantif masculin neuchâtelois *abigan*. Bien que Diderot et Madame d'Épinay qui ont révisé le texte des *Dialogues* aient supprimé le mot, ce n'est pas un hapax

⁶ L'éditeur signale que c'est une lecture conjecturale (p. 121) et qualifie le mot de « unintelligible word » (p. 137, note C).

⁷ Bien que le TLF et la BHVF s.v. *lanterne* et *sourd* ne nous apprennent rien sur son histoire, le syntagme date de 1611, Cotgrave si l'on en croit le FEW 12, 453a, s.v. *surdus* (sur les abréviations, voir ci-dessous).

⁸ Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. On désignera ce dictionnaire par TLF.

⁹ Consultable sur internet (<http://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/>).

¹⁰ Basel etc., Zbinden etc., 1922-2002, 25 vol. On désignera ce dictionnaire par FEW.

inventé par Galiani. Comme témoignage contemporain, on peut citer le *Journal* de Favart. Voici ce qu'il écrit le 10 juin 1770 :

La grande allée du milieu était éclairée par des *rabicaux* réverbérés de nouvelle invention ; chaque réverbère était placé, non au milieu, mais à l'extrémité d'une corde qui traversait l'allée ; de façon que la lumière, disposée en zigzag, ne produisait pas un bon effet : un petit lampion à chaque arbre rendait cette illumination plus ridicule : il semblait, de loin, que c'était un grand convoi funèbre arrêté¹¹.

L'activité de Charles Rabiqueau en tant qu'inventeur de lampes est rapportée au moins par deux textes. D'une part, Fréron en parle ainsi dans son *Année littéraire* :

Une seule Lampe Optique du sieur Rabiqueau éclaire, Monsieur, les plus grandes Eglises, les Cours les plus vastes & les plus longs Corridors & la lumière qu'elles donnent est assez vive pour qu'on puisse lire à quatre cens pas dans l'almanach imprimé avec le plus petit caractère¹².

Une autre mention se trouve dans l'*Histoire de l'Académie royale des Sciences. Année M. DCCLIX*, Paris, Imprimerie royale, 1765, « Machines ou inventions approuvées par l'Académie en 1759 », p. 234 :

Plusieurs Lampes & Lanternes construites & présentées par le sieur Rabiqueau, les unes avec des miroirs de réflexion pour renvoyer plus de lumière d'un ou de plusieurs côtés ; les autres avec des verres lenticulaires & des bocaux, pour réunir dans une même direction les rayons, qui sans cela iroient en divergeant de tous côtés ; enfin d'autres encore de travail, ou pour mettre sur des tables, auxquelles le sieur Rabiqueau met une calotte sphérique de cuivre argenté & poli, au lieu du cône de carton, de papier ou de fer-blanc, dont beaucoup de personnes se servent.

Ainsi, les nouvelles lampes de Charles Rabiquau ont fait un certain bruit depuis 1759 pour parvenir aux oreilles de Galiani. On pourrait regretter que cet emploi du mot

¹¹ *Œuvres de M. et M^{me} Favart*, Paris, Didier, 1853, p. 294 ; c'est l'auteur qui souligne.

¹² Je cite d'après Francis W. Gravit, « The *Année littéraire* : Fréron's Display of Miscellanies, Bric-à-Brac and Literature », dans *Diderot Studies*, 18, 1975, p. 81-101 (la citation se lit à la p. 94).

rare n'ait pas plu à ses amis parisiens et partant qu'il n'ait pas pu être recueilli dans la lexicographie.

* * *

Examinons maintenant l'adjectif *risqueux* au sens de « périlleux ». Il apparaît dans le 7^e Dialogue de la version autographe. C'est le marquis Frangipane qui s'en sert :

Ainsi comme le commerce extérieur de l'achat des bleds est trop vaste, et tellement grand risqueux, difficile qu'il engendre par sa nature même le monopole, par contraire l'intérieur est trop petit. fait de proche en proche, administré par des mains avides d'hommes indigents, rusés, et il doit entraîner des friponneries. (Dialogues^{1K}, p. 175)

Dans la version imprimée de 1770, c'est le chevalier Zanobi qui parle en remplaçant l'adjectif *risqueux* par *risquable* :

Ainsi comme le commerce extérieur de l'achat des bleds est trop vaste et tellement grand, tellement risquable et difficile, qu'il engendre par sa nature même le monopole ; le commerce intérieur fait de proche en proche est au contraire trop petit ; et administré par des mains avides, par des hommes indigents et rusés, il doit engendrer les friponneries. (Dialogues^N, p. 168-169)

Si l'on consulte l'article *risquer* du TLF, on voit que l'adjectif *risquable* qu'on lit dans la version de 1770 des *Dialogues* est attesté depuis le livre VIII de *l'Illiade travestie* (ou plutôt *L'Homère travesti*) de Marivaux, paru en 1716¹³. Le TLF s'étant contenté de tirer son information de la thèse de Frédéric Deloffre¹⁴ pour cette 1^{re} attestation, il vaut mieux en vérifier le contexte d'après l'édition de 1716. Le voici :

Helas ! arrête miserable !
 Pour toy le cas est trop risquable ;
 Laisse-là ces fossez maudits,
 Où sont retranchez ces bandits : [...] ¹⁵.

¹³ Le FEW 10, 292b, s.v. *resecare* ne connaît le mot que depuis 1743.

¹⁴ Frédéric Deloffre, *Une Préciosité nouvelle. Marivaux et le marivaudage. Étude de langue et de style*, Paris, Les Belles Lettres, 1955, p. 296.

¹⁵ *L'Homère travesti ou L'Illiade en vers burlesques*, t. 2, Paris, Pierre Prault, 1716, p. 118. Le Livre VIII n'est pas réimprimé dans Marivaux, *Œuvres de jeunesse*, édition établie, présentée et annotée par Frédéric Deloffre avec le concours de Claude Rigault, Paris, Gallimard, 1972, Bibliothèque de la Pléiade.

Ainsi, la leçon adoptée par les réviseurs des *Dialogues* n'est pas une nouveauté à l'époque. La leçon *risqueux* de la version autographe de 1769 est-elle une invention isolée de Galiani comme l'a supposé Philip Koch ? Elle n'est pas si rare. Le même article *risquer* du TLF nous apprend en effet qu'il a été employé en 1771 par l'abbé Raynal. Cette attestation est aussi enregistrée dans le FEW 10, 292a, s.v. *resicare* avec la date de 1772. Leur source commune est l'*Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot, qui dans une note¹⁶ cite la phrase tirée de l'*Histoire philosophique des Indes*, t. 1, p. 348 : « Les deux côtés du port sont couverts de batteries, qu'il serait "risqueux" et peut être impossible de faire taire¹⁷. »

Cette leçon date-t-elle de 1771 comme le dit le TLF¹⁸ ou de 1772 comme le dit le FEW ? La récente édition critique de l'œuvre de l'abbé Raynal permet de résoudre le problème. Les deux dates avancées par les deux dictionnaires s'avèrent toutes fausses. D'une part, aucune édition de l'*Histoire des deux Indes* n'a vu le jour en 1771¹⁹. Les variantes du chapitre 25 du Livre II montrent d'autre part que la phrase²⁰ remonte à la 1^{re} édition de 1770 mais que l'adjectif *risqueux* est remplacé par *dangereux* dans l'édition de 1774. Ainsi, on assiste à une apparition presque simultanée du mot *risqueux* chez Galiani en 1769 et chez Raynal en 1770.

Mais en dehors de ces deux occurrences on en trouve plusieurs au 18^e siècle, et cela depuis 1721. Voici trois exemples précoces :

1) Jean Croiset, *Exercices de piété, pour tous les dimanches, et les fêtes mobiles de l'année*, t. 2, Lyon, Boudet, 1721, p. 16 : « il eût été risqueux, je l'avoüe, de faire dépendre nôtre salut du meilleur de nos amis, du plus affectionné de nos parens ; [...]. »

2) Marquis d'Argens, *Lettres juives, ou Correspondance Philosophique, Historique & Critique entre un Juif Voïageur en différens Etats de l'Europe, & ses Correspondans en divers Endroits, nouvelle édition augmentée*, t. 3, La Haye, Pierre Paupie, 1738, p. 230 : « Car, si l'on ne peut rien s'imaginer de moins sage, & de plus insolent, que la Multitude, il faut aussi avouër, qu'il n'est rien de plus risqueux & de

¹⁶ Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. 6, 4 vol., Paris, Armand Colin, 1930-1933 ; nouvelle édition, 1966, p. 375 (et non pas la p. 374 comme le dit le TLF), note 3. Je désigne cet ouvrage par Br 6.

¹⁷ D'après la bibliographie de Br 6, p. xxvii, il utilise l'édition de l'*Histoire philosophique des Indes* publiée à Amsterdam en 1772 en 5 volumes in-12. Si l'on en croit l'édition critique de Guillaume-Thomas Raynel, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, éditée sous la direction d'Anthony Strugnell, t. 1, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2010, p. liv, cette publication de 1772 consiste en six volumes et non pas en cinq comme le dit Brunot.

¹⁸ Et aussi l'article *risque* du *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey, 2 vol., Paris, Le Robert, 1992, p. 1813b qui recopie le TLF sans critique ; je désigne ce dictionnaire par ReyHist.

¹⁹ Voir l'édition citée d'Anthony Strugnell, t. 1, p. xxxviii.

²⁰ Voir *ibid.*, p. 658 : « [...] parce que les deux côtés du port sont couverts de batteries ; qu'il seroit risqueux, & peut-être impossible de faire taire. »

plus incertain, que le Bien d'un Etat où il est permis à un seul de faire impunément toutes Choses à sa Fantaisie²¹. »

3) François de Boutaric, *Les Instituts de Justinien conferés avec le droit françois*, Toulouse, Henault et Forest, 1738, p. 210 : « l'usage est qu'on insinuë les donations qu'un pere ou une mere fait à son fils en le mariant, ainsi que les Constitutions de dot qui sont d'une quote des biens, & il seroit imprudent & très-risqueux de s'en départir : [...]. »

Un peu avant Galiani et Raynal, l'adjectif *risqueux* a été relevé aussi par Condillac²² dans son *Dictionnaire des synonymes*, si ce dernier peut être daté de 1762 comme le propose son dernier éditeur²³. Tout en avouant dans son article *risqueux* (p. 581a de l'édition citée) qu'il ne trouve pas ce mot dans les dictionnaires²⁴, Condillac le donne comme un des synonymes de l'adjectif *dangereux*. Voici son article *dangereux* :

DANGEREUX, EUSE adj. *Perilleux, risqueux*. Les exemples que je joins ici rendront plus sensible la différence que j'ai mise entre les substantifs : un combat *dangereux*, un chemin *dangereux*, un animal *dangereux* ; une entreprise *périlleuse*, un saut *périlleux* ; une démarche est *risqueuse* lorsqu'il y a autant à craindre qu'à espérer. (p. 219b)

²¹ C'est l'occurrence la plus ancienne relevée dans Frantext, qui n'en connaît que deux autres, tirées de Tissot, *Avis qu peuple*, t. 2, 1761 (p. 313 de l'édition de 1781) et de Raynal.

²² Comme l'a fait remarquer Franz Josef Hausmann dans son article sur « Le "Dictionnaire" de Condillac », dans *Le Français moderne*, t. 46, 1978, p. 226-249 (surtout p. 231).

²³ Voir Étienne Bonnot de Condillac, *Dictionnaire des synonymes*, édition, présentation et notes par Jean-Christophe Abramovici, Paris, Vrin, 2012, p. 7, note 2 (on remarquera en passant que l'éditeur ne donne pas les informations élémentaires sur le manuscrit à la page 19 ; le manuscrit ou plutôt les manuscrits [car ils consistent en cinq volumes] sont conservés dans la Bibliothèque nationale de France sous les cotes : Fonds français 9190, 9191, 9192, 9193 et 9194 ; ils sont consultables sur le site Gallica). Quant à Franz Josef Hausmann, il considère que l'ouvrage a été rédigé avant 1760 ; voir son article cité, p. 230.

²⁴ La note 1 (p. 581) de l'éditeur (« Absent également des dictionnaires modernes, le mot est recensé par le *DHLF* [= ReyHist] et daté de 1771 ») n'est pas très satisfaisante. D'une part, le mot est enregistré au moins dans deux dictionnaires du 20^e siècle (TLF et FEW) comme on l'a vu ainsi que dans un dictionnaire de 1767 dont je parlerai ci-dessous, et de l'autre, la date de 1771 donnée par ReyHist sans plus de précision (partant d'une façon invérifiable) provient de la datation erronée du TLF qu'Alain Rey a reprise sans examen critique. C'est un cas parmi bien d'autres qui nous rappelle que ReyHist est un ouvrage à manier avec une grande précaution et que si l'on n'était pas muni d'un esprit suffisamment attentif, il vaudrait mieux s'en passer et retourner aux ouvrages comme le TLF, la BHVF et le FEW. Par ailleurs, on peut regretter que Jean-Christophe Abramovici n'ait pas profité de l'article cité de Franz Josef Hausmann ; il aurait pu au moins y apprendre qu'il existait un dictionnaire appelé FEW qui avait enregistré le mot *risqueux*.

Il propose même de distinguer le sens de *risqueux* et celui de l'adjectif *risquable*. Voici son article *risquable* :

RISQUABLE adj. *Risqueux*. Le premier se dit de ce qu'on peut risquer, et le second de ce qu'on n'entreprend point sans courir des risques. (p. 581a)

Dans son *Cours d'études pour l'instruction du prince de Parme* publié en 1775, Condillac utilise lui-même l'adjectif *risqueux*. Le mot se trouve dans le chapitre 3 « De la course » du Livre Quatrième « Des jeux de la Grece » de l'*Histoire ancienne*. Voici le contexte :

En effet, il n'est pas vraisemblable que l'équitation ait été le premier usage qu'on a fait des chevaux. On aura voulu les dompter, avant de hasarder de les monter. Or le moyen le plus simple & le moins risqueux a été de les attacher à des masses pesantes²⁵.

Un autre témoin d'avant 1770 qu'on peut évoquer est le *Dictionnaire de synonymes françois* de Timothée de Livoy, paru en 1767 (Paris, Saillant). Dans cet ouvrage, l'adjectif *risqueux* n'a pas son entrée, mais il est donné comme synonyme des adjectifs *dangereux*, *hasardeux*, *périlleux* et *risquable*, comme nous le montrent les articles respectifs :

DANGEREUX, adj. périlleux, risqueux, hasardeux – pernicieux, redoutable. (p. 105b)

HASARDEUX, adj. perilleux, dangereux, risqueux – qui risque, qui hasarde, imprudent, téméraire. (p. 261b)

PÉRILLEUX, adj. dangereux, plein de risque, risqueux. (p. 396a)

RISQUABLE, adj. risqueux, périlleux, dangereux, hasardeux. (p. 464a-b)

Vu ces témoignages, on peut se demander si les amis parisiens de Galiani n'auraient pas pu conserver la leçon de la version autographe des *Dialogues*.

* * *

²⁵ Je cite d'après *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme*, t. 5, Genève, Du Villard, 1780, p. 11. Ce Livre Quatrième de l'*Histoire ancienne* est absent des *Œuvres de Condillac* publiées par Georges Le Roy, 3 vol., Paris, Presses Universitaires de France, 1947-1951.

Le 3^e mot à examiner est l'adjectif *scagieux*, qui semble signifier « irrégulier ». Galiani l'utilise dans trois passages du 7^e Dialogue de sa version manuscrite. D'abord c'est le marquis Frangipane qui l'emploie ainsi :

Mais lorsque l'opération est difficile en elle meme, delicate, scagieuse il est impossible de ne pas faire du mal. (Dialogues¹K, p. 176)

Dans le passage correspondant de la version imprimée, l'adjectif est remplacé par le mot *scabreux* et c'est le chevalier de Zanobi qui parle :

Mais lorsque l'opération est en elle-même difficile, délicate, scabreuse, il est impossible de ne pas faire du mal. (DialoguesN, p. 169)

La 2^e occurrence de l'adjectif *scagieux* apparaît un peu plus loin dans le même 7^e Dialogue. Cette fois, c'est Monsieur de Painbis qui utilise le mot en récapitulant les arguments du marquis Frangipane sur les inconvénients du commerce des blés :

8^o que si l'achat est scagieux, le debit interieur est encore plus incomode, long, minutieux, détaillé a l'infini, et sujet extremement aux pertes et aux dechets : [...]. (Dialogues¹K, p. 196)

En marge du manuscrit autographe, Madame d'Épinay a fait remarquer que ce mot n'était pas « en usage » (*ibid.*, note 333). À la suite de cette observation, dans la version de 1770 l'adjectif est remplacé par le mot *pénible* dans la bouche du Président :

Octavo, que si l'achat est pénible, le débit intérieur est encore plus incommode, long, détaillé à l'infini et sujet extrêmement aux pertes et aux déchets. (DialoguesN, p. 192)

La 3^e occurrence est de nouveau prononcée par le marquis Frangipane, dans le 7^e Dialogue. Voici la proposition où elle apparaît :

[...] si les achats sont difficiles et scagieux si le debit est long, penible, plein de hazards et de dechets ; [...]. (Dialogues¹K, p. 203)

Ici aussi Madame d'Épinay critique cet emploi en disant que « ce terme n'a aucune signification dans notre langue, j'y substiturois, *délicat, épineux, scabreux* Choisissez. » (*ibid.*, note 436). La version imprimée a certes tenu compte de cette remarque, mais elle a adopté une leçon qui n'était pas dans la liste proposée. Voici le passage correspondant ; c'est le chevalier de Zanobi qui parle :

[...] si les achats sont difficiles et criards, si le débit est long, pénible, plein de hazards et de déchets, [...]. (DialoguesN, p. 198-199)

Le mot *scagieux* ainsi employé trois fois par Galiani²⁶ dans la version autographe des *Dialogues* ne semble pas être une simple faute. Il se retrouve du reste dans la lettre qu'il a adressée à Madame d'Épinay le 23 juillet 1774 :

Le rappel du Parlement est bien différent de la rentrée. L'affaire est plus scagieuse qu'elle ne paraît²⁷.

Cet adjectif qui ne se retrouve pas ailleurs mais qu'on pourrait rapprocher de l'italien *scheggioso* « di forma acuminata e irregolare²⁸ » semble pouvoir être rangé dans le FEW, 10, 297b, s.v. *schidia*.

* * *

Le 4^e et dernier « néologisme » évoqué par Philip Koch pose un problème philologique intéressant. Il s'agit de l'adjectif *habitudinaire* (ou *abitudinaire*) au sens de « qui a contracté une habitude ». Il apparaît dans le 8^e Dialogue. C'est le président (Monsieur de Painbis) qui l'utilise dans une de ses répliques :

Je le croirois même utile car les hommes sont paresseux, timides, abitudinaires Il faut les echauffer, et le faire courir vite au bien qu'on apperçoit sans les laisser refroidir. (Dialogues¹K, p. 223)

Sur ce mot *abitudinaire*, Madame d'Épinay a fait une remarque critique (*ibid.*, note 51) en disant qu'il n'est pas français et elle insiste sur le fait que même si un Italien

²⁶ Qui s'en est servi aussi dans un de ses textes italiens, voir Philip Koch, article cité, p. 197, note 49.

²⁷ Ferdinando Galiani, Louise d'Épinay, *Correspondance*, t. 4, juin 1773 – mai 1775, présentation de Georges Dulac, texte établi par Daniel Maggetti et annoté par Daniel Maggetti en collaboration avec Georges Dulac, Paris, Desjonquères, 1996, p. 165. Dans sa note, les éditeurs proposent non sans hésitation d'y voir une création partant du mot dialectal calabrais *scagghiusu*.

²⁸ Voir le *Tesoro della lingua italiana delle origini*, s.v. *scheggioso* (consulté le 27 mai 2015 sur le site suivant : <http://tlio.oiv.cnr.it/TLIO/>).

peut éventuellement s'en servir, il ne convient pas à l'interlocuteur français. La version imprimée de 1770 tient compte de cette observation pour donner la phrase suivante, prononcée par le président :

Je le croirais même utile ; car les hommes sont paresseux, timides, esclaves de l'habitude ; il faut les échauffer et les faire courir vite au bien qu'on aperçoit, sans les laisser refroidir. (DialoguesN, p. 219)

Cette substitution du syntagme *esclave de l'habitude* à l'adjectif *ahitudinaire* a été bien relevée par Philip Koch²⁹, mais il aurait pu observer que l'adjectif n'a pas tout à fait disparu dans la version de 1770 mais qu'il s'y retrouve, déplacé dans un autre Dialogue. En effet, dans le 4^e Dialogue, le chevalier de Zanobi reprend l'énumération des trois adjectifs (*timide, paresseux, et habitudinaire*) qui se trouvait dans la réplique de Monsieur de Painbis de la version autographe. Voici le contexte :

[...] il est vrai, comme je vous l'ai déjà dit, en parlant de Rome, que l'homme est timide, paresseux, habitudinaire, il se plaît à continuer sur les anciens errements sans regarder si l'état des choses est changé. (DialoguesN, p. 87)

Dans la version autographe, le marquis Frangipane parlait tout autrement. Voici le passage correspondant de la version manuscrite :

Il est vrai que (selon ce que je vous ai dit lorsque nous parlions de Rome) le défaut universel des hommes est la paresse dans la legislations. On continue sur les anciens errements sans regarder si l'etat de choses est changé. (Dialogues¹K, p. 111)

Ainsi, l'adjectif *habitudinaire* que Madame d'Épinay a jugé négativement dans la version primitive a été réutilisé plus tard pour être prononcé par l'interlocuteur italien. Ce déplacement ne témoignerait-il pas d'une esthétique stylistique des réviseurs ? Ils semblent avoir été attentifs pour faire parler à chaque personnage un langage qui lui convienne. Autrement, il serait difficile de justifier la réapparition de l'adjectif dans un contexte différent. De ce point de vue, une véritable édition critique des *Dialogues sur le commerce des blés* qui tienne compte des variations et des déplacements significatifs des versions serait la bienvenue.

²⁹ Voir son article cité, p. 196, note 47.

Avant de terminer, examinons comment l'adjectif *habitudinaire* est traité dans la lexicographie. Le TLF a l'article *habitudinaire*, mais pour sa partie synchronique il n'enregistre que l'emploi substantivé du mot au sens théologique de « celui qui commet toujours le même péché » avec un exemple de *La Cathédrale* de Huysmans (1898). Dans sa partie diachronique, il recueille l'emploi adjectivé avec deux sens distincts : d'une part celui de « qui est habile en quelque chose, qui en a l'habitude » qu'il date de 1487 d'après une attestation citée par Godefroy³⁰, et de l'autre celui de « qui est passé en habitude » qu'il date de 1611 d'après une attestation³¹ relevée par le FEW 4, 370b. Le sens théologique de l'emploi substantivé n'apparaît que depuis « avant 1866 », si l'on en croit la même partie diachronique du TLF fondée sur l'article *habitudinaire* du *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse (t. 9, Paris, 1873, p. 9b) qui cite un témoignage de Gousset : « On doit différer l'absolution au récidif, c'est-à-dire à l'habitudinaire qui, après avoir été averti par son confesseur, est retombé dans les mêmes péchés³². »

Cette description historique du TLF nous apprend ainsi que le mot *habitudinaire* existe depuis le moyen français pour le sens de « qui est habile en quelque chose, qui en a l'habitude » et depuis le début du 17^e siècle pour le sens de « qui est passé en habitude ». Mais ces emplois ont-ils toujours été vivants dans la langue ? Le TLF ne nous permet pas de répondre à cette question. Il en va de même pour la BHVF, car elle

³⁰ Voir Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 vol., Paris, 1891-1902, t. 4, p. 395a qui cite un glossaire latin-français de 1487. Le *Dictionnaire du Moyen Français* (= DMF ; consultable sur internet : <http://www.atilf.fr/dmf>) nous fournit une attestation de vers 1380.

³¹ Le titre donné par le FEW et recopié par le TLF (*Méthode pour guarir tous catarrhes*) est un peu approximatif. Il s'agit de Jacques Duval, *Methode nouvelle de guarir les catarrhes et toutes maladies qui en dependent, voyre mesme celles qui cy devant ont esté reputez incurables*, Rouen, David Geuffroy, 1611, p. 225. Voici le contexte : « De sorte qu'après avoir eu le patient apparence de mouches, nuages, & quelques autres petits corps qu'il luy semble voir, ores qu'il n'y ayt rien objecté devant ses yeux, il encourt finalement une obscurité totale & perte de vue habitudinaire. »

³² Ce passage est-il tiré de Thomas M. J. Gousset, *Théologie morale à l'usage des curés et des confesseurs*, t. 2, Paris et Lyon, 1844, p. 363 ? La date proposée par le TLF est l'année où Gousset est mort à Reims. On remarquera que la citation de Larousse (« au récidif, c'est-à-dire à l'habitudinaire [...] ») risque d'induire en erreur les lecteurs pressés, car Gousset distingue dans le même ouvrage le récidif et l'habitudinaire ; voir p. 358 : « On distingue pour la direction les *habitudinaires* et les *récidifs*. On appelle habitudinaire celui qui se confesse pour la première fois de quelque mauvaise habitude. Le récidif est celui qui, ayant été averti par son confesseur d'une mauvaise habitude, est retombé dans les mêmes péchés. » (c'est l'auteur qui souligne). Du reste, cet auteur utilise le mot au moins depuis sa *Justification de la théologie morale du bienheureux Alphonse-Marie de Liguori*, Louvain, Vanlinthout et Vandenzande, 1833, p. 123-124 : « Distinguant entre l'habitudinaire et le récidif, c'est-à-dire, entre celui qui se confesse pour la première fois de quelque mauvaise habitude, et celui qui, ayant été averti de la même habitude, est retombé dans le péché avec la même facilité qu'avant sa confession, il enseigne, de la manière la plus formelle, qu'on peut absoudre le premier, s'il promet sérieusement de se corriger, lorsqu'il n'y a pas, d'ailleurs, quelque présomption *positive* qui empêche de le croire suffisamment disposé. » (c'est l'auteur qui souligne). Ces données permettront d'améliorer un peu la description du TLF.

se borne à compléter le TLF en enregistrant l'emploi substantivé au sens de « personne qui a contracté une habitude » avec un exemple de 1773 tiré de Restif de La Bretonne, *Le Ménage parisien*, 2^e partie, chapitre 28 : « Sotentout représenta, Que vue la répugnance des sages Habitudinaires, qui de tout temps ont eu la prudence de s'opposer aux réformes, quelques bones qu'elles parussent, & d'en persécuter les Auteurs, jusqu'à ce que ceux-ci triomfassent ou fussent anéantis ; il présumait, qu'il ferait plus court & plus raisonnable de rétablir l'ancienne prononciacion [...]»³³. » Avant la fin du 18^e siècle, les attestations du mot ont-elles été abondantes ou plutôt rares ?

Pour répondre à cette question, il convient de retourner au FEW 4, 370b, s.v. *habitudino*. En effet, après avoir enregistré l'attestation de 1611 pour le sens de « qui est passé en habitude », il donne le sens de « qui a contracté une habitude » en renvoyant à « Galiani 1770 ; Restif 1784, Gohin³⁴ ». Même si l'on y ajoute deux témoignages du moyen français qu'on connaît grâce au TLF et du DMF, il y a donc dans l'histoire du mot une grande lacune de plus de 150 ans entre le début du 17^e siècle et la fin du siècle suivant. Frantext corrobore cette impression, car il ne nous en fournit que trois occurrences : une (déjà connue) de la version imprimée des *Dialogues* de Galiani (1770) et deux autres de Restif de La Bretonne, qui proviennent du *Paysan perversi*, 3^e partie, Amsterdam, 1776, p. 84 : « Cette disposition à devenir habitudinaire, a plusieurs causes : [...] » et de *La Paysanne perversie*, 2^e partie, Paris, 1784, p. 290 : « Et pourquoi se lier irrevocablement à une femme, par-exemple, avant l'âge qui nous rend habitudinaires ? » La présence du mot *habitudinaire* dans la version autographe des *Dialogues* (1769) est donc digne d'attirer notre attention.

Cependant, Galiani n'est pas le premier à l'avoir employé au 18^e siècle. On en trouve une occurrence dans un texte un peu antérieur. Il s'agit d'un ouvrage qui a un titre très long : *Reponse au livre intitulé : Extraits des assertions dangereuses & pernicieuses en tout genre, que les soi-disans Jésuites ont, dans tous les tems & perséveramment soutenuës, enseignées & publiées dans leurs livres, avec l'approbation des Supérieurs & Généraux ; vérifiées & collationnées par les Commissaires du Parlement &c.*, 1^{re} partie, *Infidélité du rédacteur prouvée par les Falsifications en tout genre contenuës dans les Extraits*, 1763. On lit à la p. 128 la phrase suivante : « L'Extrait excuse entierement de péché tout habitudinaire, qui, par la force de

³³ La citation est faite d'après *Le Mènage parisién, ou Déliée et Sotentout*, 2^e partie, La Haye, 1773, p. xli.

³⁴ Pour être précis, dans son ouvrage sur *Les Transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle (1740-1789)*, Paris, 1903, p. 274, Ferdinand Gohin ne cite que *Le Paysan et la Paysanne perversis* de Restif de La Bretonne, 1784, t. 1, p. 523 (occurrence qui provient de *La Paysanne perversie* et qu'on retrouve dans Frantext comme on va le voir dans un instant). La source du FEW pour Galiani est sans doute Br 6, 1323.

l'habitude, est parvenu à ne plus faire d'attention à la malice de ses actions, par ex. de ses blasphèmes. » Jusqu'à nouvel ordre, cette attestation est le témoignage le plus ancien du mot *habituel* au 18^e siècle.

Comme on le voit, les mots utilisés par Galiani sont dignes d'intéresser les lexicographes. Il va sans dire que son vocabulaire contient bien d'autres cas remarquables que ces quatre « néologismes ». Il méritera d'être examiné soigneusement.